

Châtenois Sur la RN59 Totem, borne ou radar ?



Mise en place d'un dispositif de comptage des camions pour l'Eco-Taxe. Photo DNA - Franck Delhomme

L'implantation d'une borne blanche d'un modèle apparemment assez inédit, alimente actuellement bien des supputations...

Tags

Economie

■ Transports

Edition de Sélestat / Centre-Alsace

Notez l'article

Il est vrai que cette installation ne ressemble à aucune autre : une construction haute d'environ trois mètres, de forme circulaire, pourvue de quelques hublots rectangulaires, posée sur une dalle en béton à quelques centaines de mètres de l'entrée de Val de Villé, sur la RN59, en direction de Lièpvre.

Un dispositif de contrôle du flux de poids-lourds

Sur les réseaux sociaux en particulier, les discussions vont bon train, laissant place aux hypothèses les plus folles... une borne destinée à l'affichage d'informations lambda ? un radar, semblent plutôt insister certaines voix. Bref, quel est ce nouveau totem, qui ne ressemble à rien de connu de ce qui pousse le long des routes dans l'Hexagone ?

Il ne s'agit pas à proprement parler d'un radar. Pas à destination des automobilistes en tout cas. L'installation est directement liée au trafic de poids lourds. Il s'agit en fait, selon la Dir-Est, d'une borne de contrôle automatique déplaçable ou mobile (CAD), installée sur ce tronçon du réseau national concerné par la mise en place du dispositif d'éco-taxe poids-lourds, lequel doit entrer en fonction en avril prochain en Alsace, avant d'être étendu dans toute la France cet été.

Ces bornes blanches, qui devraient être au nombre de 130 à être posées en France sur les réseaux nationaux taxables, accompagnent un autre dispositif déjà visible le long des axes principaux, ces portiques ou arches métalliques de contrôle automatique fixe (CAF) qui permettront également, une fois activés, de vérifier régulièrement le flux des poids lourds en contrôlant leur équipement.

L'entreprise Ecomouv, missionnée par l'Etat pour la mise en œuvre de cette écotaxe, est à l'origine de cette implantation, laquelle devrait être prochainement complétée par une borne jumelle, installée de l'autre côté de la route.